

Hors sol

Vendredi 3 juillet 2026 - N°569



par Adrien Montoille, Président des PP

La décision prise par le Conseil d'Administration de France Galop la semaine dernière de modifier les conditions d'accès à l'Arc de Triomphe a fait grand bruit... et pas dans le bon sens. Unanimement, la forme – c'est-à-dire l'absence de concertation – est contestée, et le fond – l'ouverture aux hongres – fait l'objet de vives critiques de la part d'acteurs majeurs des courses : éleveurs, propriétaires et entraîneurs au plus haut niveau. À l'évidence, cette décision est choquante.

Le débat est le fondement de la vie associative

Rappelons ce qui devrait pourtant sonner comme une évidence : France Galop est une association et n'appartient donc pas à un petit groupe de responsables, fussent-ils élus. C'est parfois lourd à gérer et chronophage à organiser, mais ces mécanismes de consultation des acteurs des courses constituent le fondement même de la vie associative, et donc de France Galop

Le sujet n'a d'ailleurs rien d'anodin. Il s'agit d'une décision structurante qui touche aux conditions d'une course majeure du programme international. Sur le fond, je suis de ceux qui pensent que le prestige de l'Arc tient à son histoire. Essayer de « singer » tous les nouveaux Groupes 1 récemment créés n'a pas de sens. Jamais nous n'aurons les moyens financiers de nous mettre au niveau de ces courses du nouveau monde. La force de l'Arc de Triomphe, c'est son ancrage dans l'histoire des courses et de l'élevage. Pourquoi sacrifier nos chances de sélectionner des étalons et, peut-être, d'améliorer la race ? Il faut soutenir les éleveurs qui investissent dans l'avenir du système français. Que doivent penser ceux qui soutiennent l'étalon Ace Impact, et au premier rang la famille Cheboub, lorsqu'on leur explique que la sélection n'est plus l'objectif de l'Arc de Triomphe ? Quel message désastreux !

Certains essaient de mettre cette évolution sur le même plan que le changement de distance du Prix du Jockey Club. Il s'agissait alors de rendre une course en perte de vitesse unique dans le paysage des derby européens, pas d'être suiveurs pour faire pareil que les autres avec moins de moyens.

Mais si je peux entendre certains arguments de fond favorables à cette mesure sans forcément les partager, je suis, comme beaucoup, profondément choqué par la méthode. Le Comité de France Galop était rassemblé le matin même de la décision sans

que celle-ci ne soit ne serait-ce qu'évoquée. « Ce n'est pas prévu par les statuts... » précise-t-on en haut lieu. C'est un peu méprisant. Quant au Conseil du Plat, dont je fais partie, je n'ai pas le souvenir que ce sujet ait été à l'ordre du jour lors des réunions qui – traditionnellement, mais surtout statutairement – permettent d'instruire les décisions du Comité. Absent lors de la dernière réunion, j'ai pris soin de vérifier auprès des présents qui m'ont confirmé que le sujet n'a pas été abordé.

Une dizaine de personnes peut-elle avoir raison contre tous ?

Une dizaine de décideurs peut-elle avoir raison sans concertation et contre l'avis des analystes les plus autorisés ? Depuis que la bombe a été lâchée, les avis d'Alain de Royer Dupré, d'André Fabre et d'Aidan O'Brien (excusez du peu !) ont été rendus publics et pèsent lourd dans un débat que nos dirigeants refusent d'entendre. Faut-il faire un parallèle avec Emmanuel Macron qui avait décidé, contre l'avis général, d'une dissolution dont on n'a pas tardé à mesurer les conséquences ? En tout cas, on ne peut pas comparer cette opacité avec la méthode qui fut celle d'Édouard de Rothschild, lequel consacra des mois entiers à rencontrer tous les acteurs des courses – y compris les PP, pourtant rarement représentés dans l'Arc.

La priorité face à la crise : la cohésion

Dans la tempête, le capitaine doit savoir conserver son calme, assurer la cohésion des équipes et ne pas se disperser pour mieux se concentrer sur l'objectif vital : sauver le bateau qui coule. On a le droit de considérer que les hongres doivent

pouvoir courir l'Arc de Triomphe, mais on ne peut pas l'imposer sans débat. Et quoi qu'en disent nos dirigeants, et comme le prouvent les réactions des acteurs internationaux, le débat n'a pas eu lieu. Il faut vraiment être « hors sol », complètement coupé des préoccupations réelles des membres de France Galop, pour lancer en ce moment un sujet aussi clivant.

Le Comité de France Galop est l'instance qui élit et légitime l'action du Président et de son Conseil. Or, on fait tout pour le contourner. Le caractère associatif d'une prise de décision accompagnée par le débat a complètement disparu de France Galop. Création d'une « task force » pour marginaliser les instances existantes ; pas de débats sur les sujets majeurs (circulez, il n'y a rien à voir !) ; pas de budget alors que plus de 6 mois de l'exercice 2026 sont passés ; création d'un groupe de travail annoncé par le Président Landon sur l'avenir de l'Obstacle avec des professionnels très capables, certes... mais alors quel est le rôle du Conseil de l'Obstacle ?

Dans le contexte actuel, n'ouvrons pas des débats aussi clivants sans nous préoccuper de l'essentiel : la solidarité des acteurs des courses qui veulent peser sur leur avenir. Pendant que l'on se déchire en vase clos sur les conditions d'accès à l'épreuve reine, la véritable urgence est ailleurs : la relance impérative d'un PMU en panne, l'écoute de nos parieurs tragiquement ignorés, et la sauvegarde de nos hippodromes de province menacés par d'éventuelles coupes sur les réunions PMH. Toute autre préoccupation me semble décalée de la réalité et totalement hors sol.

Partagez avec nous vos avis, vos idées, vos critiques en nous écrivant à associationpp@yahoo.fr